

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU
CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et la
Ministère des Sciences, et ministre du Sport

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de recherches
en sciences naturelles et en génie du Canada, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au fin de 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au fin de 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG S.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 7 août 2019

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du CRSNG. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSNG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats du CRSNG concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CRSNG sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultants ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère du système de contrôle interne du CRSNG sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels du CRSNG, et par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au président.

Les auditeurs indépendants du CRSNG, KPMG s.r.l., ont exprimé une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CRSNG qui n'inclut pas une opinion d'auditeur concernant l'évaluation annuelle sur l'efficacité des contrôles internes en matière de rapports financiers du ministère.

Copie originale signée par
Digvir S. Jayas
Président intérimaire

Ottawa, Canada

Le 7 août 2019

Copie originale signée par
Patricia Sauvé-McCuan
Dirigeante principale des finances

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État de la situation financière

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	7 859	37 248
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 343	2 279
Revenus reportés (note 5)	-	2
Avantages sociaux futurs (note 6b)	606	757
Total des passifs nets	10 808	40 286
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	4 515	35 750
Débiteurs et avances (note 7)	3 926	1 827
Total des actifs financiers nets	8 441	37 577
Dette nette ministérielle	2 367	2 709
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	288	292
Immobilisations corporelles (note 8)	2 263	3 533
Total des actifs non financiers	2 551	3 825
Situation financière nette ministérielle	184	1 116

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Copie originale signée par
Digvir S. Jayas
Président intérimaire

Copie originale signée par
Patricia Sauvé-McCuan
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada

Le 7 août 2019

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	Résultats prévus		
Charges			
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	1 234 800	1 305 214	1 196 488
Services internes	26 570	29 849	27 930
Total des charges	1 261 370	1 335 063	1 224 418
Revenus			
Revenus divers	179	178	425
Total des revenus	179	178	425
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 261 191	1 334 885	1 223 993
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		1 357 730	1 182 445
Variations des montants à recevoir du Trésor		(31 235)	31 792
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10a)		7 458	7 992
Total du financement du gouvernement et transferts		1 333 953	1 222 229
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(932)	(1 764)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		1 116	2 880
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		184	1 116

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
État de la variation de la dette nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	932	1 764
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	413	377
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(1 683)	(1 665)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>(1 270)</u>	<u>(1 292)</u>
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(4)	(101)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	<u>(342)</u>	<u>371</u>
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	2 709	2 338
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	<u><u>2 367</u></u>	<u><u>2 709</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 334 885	1 223 993
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(1 683)	(1 665)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10a)	(7 458)	(7 992)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer (note 4)	29 389	(31 863)
Diminution des revenus reportés (note 5)	2	23
Diminution des avantages sociaux futurs (note 6b)	151	10
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(64)	(200)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 7)	2 099	(133)
Diminution des charges payées d'avance	(4)	(101)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>1 357 317</u>	<u>1 182 068</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	413	377
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>413</u>	<u>377</u>
Activités de financement	-	-
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>1 357 730</u></u>	<u><u>1 182 445</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 au titre de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il a pour but de contribuer à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs au profit de tous les Canadiens en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Ses subventions, bourses et dépenses de fonctionnement sont financées par des autorisations budgétaires temporaires. Les avantages sociaux des employés sont financés par des autorisations législatives. La structure des rapports sur les programmes ayant été modifiée pendant l'exercice 2018-2019, il atteint ses objectifs grâce aux programmes suivants.

a) Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie

Le CRSNG appuie et fait rayonner la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie au moyen de subventions et de bourses, afin de développer le talent, de stimuler les découvertes et d'appuyer l'innovation qui apporte des retombées économiques et sociales aux Canadiens.

b) Services internes

Le CRSNG et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) partagent des services internes d'administration générale, de ressources humaines, de finances, d'administration des octrois, de gestion et de technologie de l'information, d'évaluation de programme et d'audit. Ce modèle de services administratifs communs s'est révélé très efficace pour les deux organismes subventionnaires fédéraux. De plus, le CRSNG a ses propres services de gestion pour répondre à ses besoins distincts en matière de gouvernance, d'élaboration de politiques, de planification, de statistiques, de mesure du rendement, de communication et de relations internationales. Les Services internes offrent des fonds de fonctionnement et d'entretien à l'ensemble de l'organisation. Ils sont essentiels à l'exécution des programmes et d'autres obligations de l'organisme; ils visent les activités axées sur l'ensemble de l'organisation plutôt que celles qui appuient un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'organisme ne correspond pas à la présentation

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus présentés dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2018-2019*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle, parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2018-2019* du CRSNG.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par les ministères sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus divers sont constatés dans l'exercice où s'est produite l'opération ou l'activité qui leur a donné lieu.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice où les charges connexes ont été engagées.

Les revenus divers comprennent les revenus disponibles et non disponibles. Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSNG. Même si l'on s'attend à ce que le président maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles. C'est pourquoi les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

e) Charges

Les charges sont consignées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

Les subventions et bourses (paiements de transfert) sont passées en charges lorsque le paiement est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiements de transfert.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable. Ce financement est également présenté au titre de financement public.

f) Avantages sociaux futurs des employés

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au régime sont passées en charges dans l'exercice où elles sont engagées et représentent l'obligation totale du CRSNG associée au régime. La responsabilité du CRSNG relative au régime se limite au versement de ses cotisations. Les excédents ou déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

(ii) Indemnités de départ : L'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés admissibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ des employés de l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les avances dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le CRSNG n'est pas exposé à un risque de crédit important. Les débiteurs et les avances sont payables sur demande. La plupart des débiteurs et des avances sont payables par d'autres ministères et organismes gouvernementaux et représentent un risque de perte minime. Le risque de crédit maximal auquel est exposé le CRSNG correspond à la valeur comptable de ses débiteurs et avances.

h) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations éventuelles qui peuvent devenir réelles selon la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'évènement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée, et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars

probabilité de l'évènement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction juge que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il est possible que les résultats réels diffèrent grandement des estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) les services à recouvrement des coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange;
- ii) certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable. Les autres opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Autorisations parlementaires

Le CRSNG reçoit son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du CRSNG pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 334 885	1 223 993
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations :		
Revenus divers	178	425
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 683)	(1 665)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10a)	(7 458)	(7 992)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(64)	(200)
Diminution des avantages sociaux futurs des employés	151	10
Charges pour mauvaises créances	(9)	-
Remboursement de charges des exercices antérieurs	3 704	4 310
Autres ajustements	(1)	(2)
Total pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations	<u>(5 182)</u>	<u>(5 118)</u>
Ajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 7)	413	377
Augmentation (diminution) des salaires payés en trop	38	(9)
Diminution des charges payées d'avance	(4)	(101)
Total pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	<u>447</u>	<u>267</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>1 330 150</u>	<u>1 219 142</u>

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 5 – Subventions	1 277 817	1 167 082
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	51 310	50 498
Contributions prévues par la loi aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 568	5 440
Utilisation des revenus aux termes du paragraphe 4 (2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	174	424
Utilisation des produits de l'aliénation de biens de la Couronne	1	-
Moins :		
Autorisations disponibles pour des exercices ultérieurs	(2 905)	(821)
Périmés : Subventions	(937)	(1 489)
Périmés : Fonctionnement	(878)	(1,992)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>1 330 150</u>	<u>1 219 142</u>

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer sont évalués au coût. Le tableau suivant présente des renseignements sur les crédoiteurs et les charges à payer du CRSNG:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	777	1 134
Crédoiteurs – parties externes	2 169	32 707
Total des crédoiteurs	<u>2 946</u>	<u>33 841</u>
Charges à payer	4 913	3 407
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>7 859</u>	<u>37 248</u>

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés qui résultent de montants reçus de parties externes qui sont réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que des montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service est exécuté. Voici les renseignements détaillés sur les opérations de ce compte:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	2	25
Montants reçus	-	2
Revenus constatés	<u>(2)</u>	<u>(25)</u>
Solde de clôture brut	<u>-</u>	<u>2</u>

6. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSNG participent au régime, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Elles sont harmonisées avec les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec et indexées selon l'inflation.

Les employés et le CRSNG contribuent au coût du régime. En raison des modifications apportées à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes – les cotisants du premier groupe sont les membres au 31 décembre 2012 et ceux du deuxième groupe, les membres qui ont adhéré au régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation est différent pour chaque groupe.

Le montant des charges s'élève à 3 882 819 \$ en 2018-2019 (comparativement à 3 704 740 \$ en 2017-2018). La responsabilité du CRSNG relative au régime se limite au versement de ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Auparavant, les indemnités de départ accordées aux employés du CRSNG étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé progressivement pour la majorité des employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Au 31 mars 2019, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation actuelle seront prélevés sur les autorisations futures.

Voici les changements survenus dans l'obligation durant l'année :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	757	767
Charge (gain) pour l'exercice	(38)	87
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(113)</u>	<u>(97)</u>
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	<u>606</u>	<u>757</u>

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente des renseignements détaillés sur les débiteurs et les avances du CRSNG:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	3 319	1 489
Débiteurs - parties externes	539	308
Débiteurs - employés	<u>68</u>	<u>30</u>
Débiteurs nets	<u>3 926</u>	<u>1 827</u>

Le CRSNG n'a pas de provision pour créances douteuses sur les débiteurs de toutes provenances.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût initial individuel est égal ou supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le CRSNG n'inscrit pas les immobilisations incorporelles à l'actif.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé comme suit selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile estimée du bien:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels achetés et développés	5 ans
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel (y compris le mobilier)	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la durée de vie de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice où elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2019	2018
(en milliers de dollars)										
Matériel informatique	6 183	153		6 336	5 895	113		6 008	328	288
Logiciels achetés et développés	13 821	18		13 839	10 714	1 499		12 213	1 626	3 107
Matériel et outillage	576	14		590	464	48		512	78	112
Autre matériel (y compris le mobilier)	4 100	-		4 100	4 100	-		4 100	-	-
Améliorations locatives	3 809	228		4 037	3 783	23		3 806	231	26
Total	28 489	413	-	28 902	24 956	1 683	-	26 639	2 263	3 533

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Obligations contractuelles et droits contractuels

Le paiement des subventions et des bourses qui se prolongent dans de futurs exercices est assujéti à la réception des fonds parlementaires.

De par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à de gros contrats et obligations pluriannuels en vertu desquels l'organisme sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou lorsqu'il recevra les services ou les biens. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite.

	2020	2021	2022	2023	2024 et ultérieurs	Total
	(en milliers de dollars)					
Subventions et bourses	1 072 609	845 357	606 324	403 692	187 179	3 115 161
Fonctionnement	5 750	253	85	23	-	6 111
Total	1 078 359	845 610	606 409	403 715	187 179	3 121 272

10. Opérations entre apparentés

10.

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent entre autres les membres des principaux dirigeants ou de leur famille proche et les entités contrôlées tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou de leur famille proche.

10.

Le CRSNG conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'année, le CRSNG a reçu des services communs fournis gratuitement par d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

10.

10. Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

10.

Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

10.

	2019	2018
	(en milliers de dollars)	
Locaux	4 298	4 472
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	3 160	3 520
Total	7 458	7 992

10.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Il fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût

10.

10.

10.

10.

10.

10.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas intégré à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qu'il reçoit d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour octroyer des subventions et des bourses et verser les paiements connexes en leur nom. Pendant l'exercice, il a administré des fonds de subventions et de bourses d'une valeur de 4,8 millions de dollars (comparativement à 8,8 millions de dollars en 2017-2018). Ces charges sont inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds et non dans les états financiers du CRSNG.

Dans certaines situations où l'administration des fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux lui impose un lourd fardeau, le CRSNG prélève des frais d'administration. Pour l'exercice, ces frais s'élèvent à 101 000 \$ (comparativement à 201 000 \$ en 2017-2018) et sont déduits des charges de fonctionnement de l'organisme.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Notes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est basée sur le cadre des résultats ministériels du CRSNG. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2. Le tableau suivant présente les charges engagées pour les principaux programmes, selon l'article principal de dépenses et le type principal de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période:

(en milliers de dollars)	Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	Services internes	2019 Total	2018 Total
Paiements de transfert				
Subventions et bourses	1 270 309	-	1 270 309	1 161 450
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	30 611	15 383	45 994	47 423
Locaux et locations	88	5 523	5 611	5 692
Services professionnels et spécialisés	1 420	3 761	5 181	3 560
Transport et communications	2 623	879	3 502	2 756
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 683	1 683	1 665
Information	59	1 148	1 207	1 264
Services publics, fournitures et approvisionnements	36	91	127	444
Acquisition de matériel et d'outillage	49	1 286	1 335	-
Réparation et entretien	9	95	104	116
Autres	10	-	10	48
Total des charges de fonctionnement	34 905	29 849	64 754	62 968
Total des charges	1 305 214	29 849	1 335 063	1 224 418
Revenus				
Revenus divers	-	178	178	425
Total des revenus	-	178	178	425
Coût net des activités avant le financement du gouvernement et les transferts	1 305 214	29 671	1 334 885	1 223 993